



RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Délégation Générale TAAZOUR à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion

COMMISSION AD HOC/TAAZOUR

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE / Réf : DOSSIER /AFFICHAGE N°0172024 POUR LA FOURNITURE DE SEMENCES ET LIVRAISON DANS LES WILAYAS DU GORGOL, BRAKNA, TRARZA ET GUIDIMAGHA

Consultation N° : DA N° 0172024/Ad-HOC/TAAZOUR/2024
Source de Financement : Budget TAAZOUR

Année : 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le jeudi 21 novembre à 15 heures, la Commission Ad Hoc de TAAZOUR s'est réunie dans les locaux de la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion, pour procéder à l'ouverture puis à l'évaluation des offres reçues dans le cadre de de la fourniture de semences à livrer dans l'immédiat dans les wilayas du Gorgol, Brakna, Trarza et Guidimagha.

Présence des membres de la commission :

- Mohamed Ahid Isselmou, Président :

Membres :

- Khady mint Dedda
- El Ghouraichi Mahaya Aboukak ;
- Diop Saidou
- Saleh Rachid Saleh ;
- Brahim Aboubecrine

Autres présents :

- Abou Lamine DIENG, Responsable d'appui de la commission ADHOC des dépenses sous seuil de compétence des CPMP
- Sidaty Regad, Assistant responsable des marchés sous seuil d'appui de la commission ADHOC des dépenses sous seuil de compétence des CPMP

Monsieur Ghouraichi est désigné secrétaire de séance.



Au terme du processus d'évaluation la commission a abouti aux résultats suivants :

Soumissionnaires	Montant corrigé	Classement
MANAAF	7 185 487 MRU TTC	1er
TEWFIGH	7 469 850 MRU TTC	2eme
ETS AHMED BOUNE AMAR	7 585 480 MRU TTC	3eme
ETS BEST BUYS	7 722 750 MRU TTC	4eme

Proposition d'attribution :

Sur le base du classement de ces offres, la Commission Ad Hoc propose l'attribution provisoire du marché de fourniture des semences à l'**ETS MANAAF**, premier moins-disant, pour un montant corrigé de **Sept millions cent quatre-vingt-cinq mille quatre cent quatre vingt sept ouguiya (7.185.487 MRU TTC)**, livraison **Immédiate**.

Fait à Nouakchott, le 21 novembre 2024

Initié et recommandé par : Le Responsable d'appui aux Commissions Adhoc sous seuil	Approuvé par : Le Secrétaire Général
Abou Lamine DIENG	Sadfy SIDI MOHAMED
	